

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 novembre 2019

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.

Etaient absents et excusés : Franck JUILLET, Gaëlle CAZALS, Michel GIRONDE, Marie-Claude DUCROUX, Alain DUCRAY et Fabrice MONTAGNIER

Le compte-rendu de la réunion du 3 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Salle polyvalente

- Monsieur le Maire fait le point sur l'avancée du chantier : les travaux de démolition sont terminés. Le bâtiment n'ayant pas de fondations, des travaux de soutien sont en cours de réalisation.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des travaux complémentaires doivent être réalisés, et présente les devis suivants :

- Entreprise MINET pour la reprise en sous œuvre de fondation et la création d'une dalle pour installer une estrade escamotable. Montant du devis 30 091.87 € TTC.
- Entreprise DIPROFA : installation d'une estrade escamotable adaptable aux besoins 31 682 € TTC.
- Entreprise SUCHET : suivi de la couverture 5 856.13 € TTC.
- ORANGE : déplacement de réseau suite à la création d'une rampe de desserte de l'office : 10 710.06 € TTC.
- Entreprise MARION : fourniture et pose de 3 portails pour les différents accès au site : 13 783.68 € TTC.
- ENEDIS : raccordement électrique : 2 906.64 € TTC.
- SIVOM : nouveau point de pontage 1 679.04 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider les devis. Ceux-ci viennent en complément du marché « Réhabilitation d'une grange en salle polyvalente et bureau ».

Monsieur le Maire a donné lecture du dernier compte-rendu de chantier.

Devis en cours pour la souscription d'une assurance dommage-ouvrage.

Communauté de communes « Pays de Lapalisse »

Le conseil municipal valide l'avenant n°19 du rapport final de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes « Pays de Lapalisse ».

Lotissement

Travaux de bornage réalisés par le cabinet ROBIN pris en charge par la société SCABB eet propriétaire riverain.

Questions diverses

- Reconduction de l'assurance du personnel auprès du CIGAC.
- Planification de la pose des panneaux de rues.
- Préparation de la distribution des colis de Noël.
- Arbre de Noël de l'école : jeudi 19 décembre ; participation de la commune.